Proposition de stage 2026

Entrées de villes et villages à l'échelle du PNR Loire-Anjou-Touraine

Organisme proposant le stage

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
Adresse : Bureaux du Parc - 7 rue Jehanne d'Arc - 49730 Montsoreau
Tél. : 02 41 53 66 00 - www.parc-loire-anjou-touraine.fr/

Un Parc naturel régional est un territoire à l'équilibre fragile, au patrimoine naturel et culturel riche et menacé, faisant l'objet d'un projet de développement durable : sa charte. Celle du Parc Loire-Anjou-Touraine est en phase finale de révision. Cette nouvelle charte entrera en vigueur fin 2025, début 2026. Elle se décline en quatre grandes vocations :

- Transversale : Partager les connaissances et les pratiques vertueuses en pensant une gouvernance ouverte et partagée avec les acteurs du territoire et les habitants.
- Préserver les richesses patrimoniales naturelles, paysagères et culturelles en les considérant comme des biens communs à transmettre.
- Impulser et soutenir de nouveaux modèles économiques considérant les transitions écologiques et sociétales comme des opportunités enthousiasmantes.
- Anticiper les mutations territoriales pour réinventer l'aménagement en tenant compte des incertitudes climatiques, écologiques et sociétales.

Contexte du stage

Souvent qualifiés d'outils d'aménagement fin du territoire, les Parc évoluent dans un contexte territorial très dynamique : les EPCI montent en puissance, les finances publiques se raréfient et les enjeux environnementaux et sociétaux se complexifient.

La période de révision de charte a soulevé de nouveaux besoins auprès de élus, notamment dans le cadre de la commission « paysage, urbanisme et cadre de vie » du Parc. Cette instance de gouvernance partagée a permis de prioriser les futures actions du territoire. La qualification et l'évolution des entrées de villes et villages est devenue une priorité. L'équipe a donc besoin d'un appui pour cadrer cette mission en amont et définir les enjeux locaux.

Ces espaces atypiques, à l'échelle d'une collectivité (commune ou EPCI) reflètent des enjeux variés. Il s'agit donc de pouvoir les croiser à l'image de : la qualité du cadre de vie, le développement des activités économiques (commerces, zones d'activités, artisanat, etc), les mobilités, la place de la nature en ville, l'étalement urbain, le marketing territorial, etc.

Ce premier travail servira de point de départ pour l'équipe du Parc afin de définir les futures actions à mener ainsi que les besoins humains et financiers nécessaires.

Objectifs du stage

- Mettre en place une méthodologie pour aborder la problématique à l'échelle du territoire du Parc (environ 130 communes) ;

- Alimenter les connaissances actuelles du Parc, via un travail bibliographique croisé à des journées de terrain et la création d'outils cartographiques (SIG notamment) ;
- Produire une partie des diagnostics paysagers, par typologie d'entrée de villes ou villages.
- Réaliser quelques entretiens (élus, agents techniques) pour comprendre les besoins locaux.
- Choix d'un cas d'étude pour proposer des scénarios d'aménagement (phase esquisse) avec la production de diverses pièces graphiques.

Le stage est prévu pour une durée de 6 mois, de février/mars à août/septembre 2026.

Profil souhaité

- Étudiant en master 2 paysage / environnement / aménagement ou école ingénieur paysagiste,
- Avoir des connaissances du droit des collectivités locales et de l'aménagement du territoire,
- Être à l'aise à des échelles territoriales variées, du grand paysage à celle de la parcelle,
- Capacité de rédaction et de synthèse indispensable,
- Capacité graphique appréciée,
- Travail en équipe, curiosité, autonomie,
- Être capable de s'organiser et de planifier son travail,
- Permis B obligatoire.

Prise en charge du stage

Le montant de la gratification du stage sera fixé selon le taux légal en vigueur en 2026 (4.35€/h en 2025). Véhicule de service possible selon disponibilité. Un bureau et un poste informatique seront mis à disposition.

RENSEIGNEMENTS :
Manon NEDELEC, chargée de mission paysages
m.nedelec@parc-loire-anjou-touraine.fr - 07.88.59.75.51

CANDIDATURES :
Merci de joindre un C.V. et une lettre de motivation, avant le 15 décembre 2025, par mél à :
recrutement@parc-loire-anjou-touraine.fr